



Bruxelles, le 16 février 2010, 15h00

Etat des lieux concernant l'accident de Hal

Suite à la collision latérale survenue ce lundi matin à 8h30, veuillez trouver ci-dessous un état des lieux factuel. Un briefing technique détaillé suivra. Le bilan fait actuellement état de 18 décès et 162 blessés dont 11 grièvement.

Enquête sur le terrain toujours en cours

Dès hier soir, le parquet a commencé son enquête afin de déterminer les causes de l'accident. Il a recommencé ses recherches ce matin, en même temps que le DVI (Disaster Victim Identification).

Le périmètre de sécurité établi pour les besoins de l'enquête autour des trains impliqués dans l'accident a été élargi mardi matin. Les rues avoisinantes ont été fermées à la circulation et il devient difficile d'apercevoir les deux trains endommagés.

Les travaux de relevage des trains pourront commencer dès que le parquet et le DVI auront terminé toutes leurs recherches. Les machines de relevages sont cependant déjà prêtes à intervenir, afin de pouvoir commencer au plus vite les travaux de remise en service du tronçon Hal-Bruxelles-Midi dès la fin des recherches.

De lourds travaux de remise en service

Après avoir dégagé les 6 voies des trains accidentés, les services techniques devront s'assurer du bon état des infrastructures avant de pouvoir rétablir la circulation entre Bruxelles et Hal en toute sécurité.

Les travaux de remise en service des voies demanderont au minimum seize heures de travail aux équipes sur place, pour les lignes 94 (Bruxelles-Tournai) et 96n (ligne empruntée par les trains à grande vitesse). Pour la ligne 96 (Bruxelles-Mons) 3 à 4 nuits de travaux seront nécessaires. Ces travaux se feront de nuit afin de permettre un rétablissement progressif du trafic sur les lignes précédemment citées.

Les délais de remise en service sont donc totalement tributaires de la durée de l'enquête sur le terrain et de l'ampleur des dégâts constatés.

Perturbation du trafic ferroviaire

En raison d'un arrêt de travail d'une partie du personnel du Groupe SNCB, la circulation des trains est fortement perturbée dans l'ensemble du réseau. Le trafic entre Bruxelles et Mons, Bruxelles et Tournai, Hal et Malines, ainsi que le trafic de trains internationaux (Thalys et Eurostar) sont toujours fortement perturbés des suites de l'accident.

Des navettes de bus se chargent actuellement de transporter les voyageurs entre Bruxelles-Midi et Hal. Les voyageurs peuvent consulter les site web : www.sncb.be et www.railtime.be pour plus d'informations sur leur train.

A propos d'Infrabel

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2008).



A propos de la SNCB

La SNCB est la société anonyme belge de droit public qui garantit l'exploitation et la commercialisation de services de transports ferroviaires national et international de voyageurs et de marchandises. Elle est en charge également de la gestion du matériel roulant. La SNCB emploie quelque 21.000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires d'environ 2,2 milliards d'euros (chiffres 2008). Elle gère aussi ses participations dans des sociétés telles que Eurostar, Thalys, IFB ou TRW...La SNCB joue un rôle prépondérant dans le développement d'une mobilité durable en offrant un service qualitatif, fiable et en phase avec le marché.

Contact Presse

Porte-parole SNCB : Anne Woygnet
Gsm : 0475/499 293
E-mail : anne.woygnat@sncb.be

Porte-parole Infrabel: Fanny Charpentier/ Corine Athas
Gsm: +32 (0)499 590 355
E-Mail: fanny.charpentier@infrabel.be – corine.athas@infrabel.be
www.infrabel.be
Adresse: Rue Bara, 110 – 1070 Bruxelles
